



## Bischof Simon

Abandon de la téléphonie analogique par Swisscom

Cosignataires : ---	Date de dépôt : 10.10.16	DEE
---------------------	--------------------------	-----

### Dépôt

Swisscom prévoit de supprimer, dans une année, la téléphonie classique. D'ici à fin 2017, toutes et tous les client-e-s devront utiliser celle par internet. Si les avantages pour l'opérateur sont évidents, ils le sont pas forcément pour l'ensemble des utilisateurs/trices. Celles et ceux qui possèdent encore certains types de téléphones devront en acheter un nouveau. Si le câblage internet est trop ancien, il doit être réinstallé. Ce qui représente aussi un certain coût, si le recours à un-e électricien/enne est nécessaire. Ce changement impacte également certains téléphones d'ascenseurs, systèmes d'alarme et applications de modem.

Je pose les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Comment juge-t-il la situation concernant le passage de la téléphonie analogique à celle par internet dans le canton de Fribourg ?
2. Dans quelle mesure les services publics et parapublics fribourgeois sont-ils concernés ?
3. Est-ce qu'il estime que le délai, au 31 décembre 2017, est réaliste ?
4. Si non, compte-t-il initier ou s'associer à une démarche intercantonale pour demander à Swisscom une prolongation de cette phase transitoire ?

—